

Province de Liège Arrondissement de Verviers **Commune de spa** SPA/D.IV.22/2024/001



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la Sa Anciens Thermes, représentée par Monsieur Johan VAN WASSENHOVE et ayant son siège social à 4900 SPA, Place Royale n° 2.

Le terrain concerné est situé à 4900 Spa, Place Royale n° 2, cadastré division unique, section G n° 813 p, 822 g et 834 k.

Le projet consiste en **la régularisation du permis d'urbanisme délivré le 22 août 2022** et présente les caractéristiques suivantes :

Construction, reconstruction ou transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine (article R.IV.40-1 §1^{er}, 6° du CoDT)

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1 du Code du Développement Territorial. Le dossier peut être consulté, **de préférence <u>sur rendez-vous</u> (à prendre au plus tard 24 heures à l'avance)**, auprès du service de l'Urbanisme (1^{er} étage) de la Ville de SPA, Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA:

- tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures;
- les mercredis de 13 heures 30 à 15 heures 30.

Pour les consultations les samedis matins, un <u>rendez-vous doit être pris</u> au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur VANDESCHRICK, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, téléphone : 087/79.53.98, mail : <u>urbanisme@villedespa.be</u>, ou auprès de Monsieur FONDEUR, Chef de service administratif Urbanisme, téléphone : 087/79.53.77, mail : <u>frederic.fondeur@villedespa.be</u>.

L'enquête publique est ouverte le 10/04/2024 et clôturée le 24/04/2024

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete@villedespa.be
- ou remises, via la boite aux lettres ou le service Accueil de l'Administration, à Monsieur VANDESCHRICK,
 Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, dont le bureau se trouve au service de l'Urbanisme de l'Administration communale de Spa.

L'enveloppe ou le courrier portera la mention : SPA/D.IV.22/2024/001

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période <u>sur rendez-vous</u> auprès de Monsieur VANDESCHRICK (087/79.53.98 et <u>urbanisme@villedespa.be</u>), Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de Spa – Service de l'urbanisme, Rue de l'Hôtel de Ville n° 44 à 4900 SPA, le 24 avril 2024, à 11 heures.

Le Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur VANDESCHRICK dont le bureau se trouve au service de l'Urbanisme de l'Administration communale de Spa.